

Informations municipales

AUTOMNE 2025

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

N°121

Inauguration du restaurant scolaire



Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

CHOLET[®]
agglomération

MAIRIE-POSTE - 4, rue de Gasma
49 280 ST LEGER SOUS CHOLET
Tél. 02 41 56 23 23 Fax. 02 41 56 26 61
Email : mairie@saintlegersouscholet.fr
Site : www.saintlegersouscholet.fr



Sommaire

Editorial	3-6
Vie Sociale	
Inauguration du restaurant scolaire	4-6
Restaurant scolaire	7
École publique des Bois	8
Ecole privée St Charles	9
Départ à la retraite	10
Centre Socioculturel Intercommunal : CSI	11
Solig'Ocsigène	12-14
Maison de l'enfance	15
Le foyer d'animation du Landreau	15
Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC	15
Ma santé tout simplement	16-17
Caravane séniors	18
Calendrier de collecte des déchets 2026	18
Eau de Cholet	18
Cadre de vie	
Enquête publique sur le PLUi-H	19
Chauffage mairie / Pôle culturel	20
Dépôt sauvage	21
Rappel poubelle	21
Cimetière	21
Réaménagement du quartier du Vieux Bourg	22-23
Vie associative / Communication	
Accueil des nouveaux St-Légeois	24
Repas des aînés	24
CME	25
Itinérances	26
Belebeleba	26
En Equilibre (yoga)	26
AAA	27
Le club de la Gaieté	27
Bibliothèque	28
ACPG -CATM	29
Ping Pong loisirs St-Légeois	29
Le marché de St Léger sous Cholet	30
Les Fous du Roy	30
ECVB	31
Comité des Fêtes	32
Les Amis de Léo	32
LC Danse	33
Divers'Danses	33
Paroisse Saint Michel des Prieurés	34
Maybéléger F.C.	35
ESSL Basket	36
Europ Raid	37
Histoire	
Le "B" de la cheminée – 2 ^{ème} partie et fin	38
Info Diverses	
Calendrier des pompiers	39
Brunéa Coiffure	39
Élections municipales	40
Recensement de la population	40



Horaires d'ouverture
Lundi : 14h - 17h30
Mardi au Vendredi :
9h - 12h30 et 14h - 17h30
Samedi : 9h - 12h

Textes conçus par
les commissions,
et les services municipaux

**Mise en page
et Impression :**
Imprimerie Des
Mauges
St Macaire,
02 41 55 31 54

Editorial



Comme beaucoup de Saint-Légeois, j'ai exprimé ma déception à l'annonce de la décision du Groupement forestier de fermer l'accès aux bois à partir de mars 2021. Ce bois situé sur Cholet fait partie du patrimoine saint-légeois depuis longtemps, au point que certains oubliaient parfois qu'il était privé. La très grande majorité des promeneurs a toujours respecté les lieux, je tiens à le rappeler.

Par souci de transparence nous avions proposé au Groupement Forestier des Bois Lavau d'exprimer dans le bulletin municipal de janvier 2021 les arguments qui l'ont poussé à décider d'interdire l'accès aux promeneurs.

Dès le printemps, j'avais souhaité que l'on recherche des solutions alternatives. Il était bien évident que le circuit du Chêne Landry d'environ 5 km qui contourne les Bois Lavau à partir de la route du Pontreau, en longeant une partie des bois, pour rejoindre le quartier du Golf, ne pouvait pas apparaître comme une alternative crédible à qui veut se rendre directement à Cholet.

Dans le même temps nous avons continué à développer notre schéma de liaisons douces en travaillant avec nos collègues de la Séguinière à la réalisation du sentier qui relie nos deux communes, par la zone des Grands Bois et le chemin des Rambouillières. Je sais que cette liaison est utilisée et appréciée.

Dans l'année qui a suivi, pour trouver une solution à la fermeture des Bois Lavau, nous avons échangé et réalisé un travail de très bonne qualité avec le Groupement Forestier pour imaginer un sentier qui puisse partir de la Bâtie et rejoindre assez directement Cholet en passant par la lisière des bois côté Golf. Le plan d'un projet de sentier pédestre avait correctement avancé à l'époque.

Ce projet est aujourd'hui en attente pour diverses raisons :

- Il y a une contrainte géographique, l'ensemble des terrains est sur Cholet
- Le coût du projet est élevé, il s'agit de créer un sentier pédestre, là où il n'y avait rien : Acquérir du foncier, défricher et nettoyer les parties destinées au cheminement, poser des clôtures le long du bois et réaliser un sol permettant une utilisation de ce chemin tout au long de l'année
- La diminution continue de nos ressources budgétaires met à mal notre volonté de finaliser ce dossier

Même s'il est situé sur Cholet, c'est un dossier que nous devons porter seuls. La compétence « sentiers » est entre les mains de Cholet Agglomération qui aujourd'hui a une priorité forte que nous partageons : créer une piste cyclable entre Cholet et Saint Léger en passant par Eurespace.

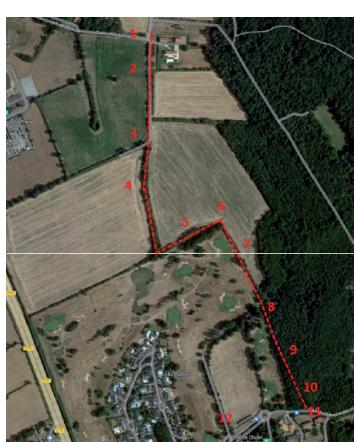
Ce dossier essentiel, longtemps bloqué par des difficultés d'acquisition de terrain, devrait pourvoir démarrer dans le courant du 1er semestre 2026. Un point doit être parfaitement travaillé, celui de la sécurisation de la traversée du périphérique choletais.

Depuis l'été dernier une pétition a circulé « pour la création d'une liaison douce entre Saint Léger et Cholet par les bois Lavau ». Je reconnais bien volontiers les bonnes intentions des initiateurs de cette pétition.

C'est la raison pour laquelle avec Yannick Loger, conseiller municipal délégué aux liaisons douces, nous avons souhaité les rencontrer. Cela a permis d'échanger sur leurs motivations et leurs attentes. Et de notre côté, nous avons pu apporter des réponses sur le travail réalisé dans l'ombre. Il est vrai que depuis 2021, la commune n'a pas communiqué sur le projet de sentier alternatif. Je me dois de plaider coupable, je ne souhaitais pas évoquer le dossier tant qu'il n'était pas en phase d'aboutissement.

J'espère que la prochaine équipe municipale pourra à un moment donné trouver les fonds nécessaires à l'avancée de ce projet. Ce sentier pédestre alternatif tient à cœur de beaucoup de Saint-Légeois.

**Le Maire,
Jean-Paul OLIVARES**



Projet de sentier pédestre

Inauguration du restaurant scolaire

Le jeudi 30 octobre 2025 à 16h nous avons inauguré le restaurant scolaire agrandi et totalement rénové.

Je tiens à remercier chaleureusement pour leur présence, **M. Nicolas DUFAUD**, Sous-préfet de Cholet et **M. Michel VIAULT**, 1^{er} vice-président de Cholet Agglomération. Nous avons eu un grand plaisir à couper ensemble le ruban d'inauguration avec la participation des jeunes du Conseil Municipal d'Enfants.



Je tiens aussi à remercier pour leur soutien, **M. Gilles BOURDOULEIX**, Maire de Cholet et Président de Cholet Agglomération, **Mme Isabelle LEROY**, Vice-présidente du Conseil Régional et **M. Grégory BLANC**, Sénateur de Maine et Loire.

Initialement construit en 1974 pour la partie Foyer municipal, le bâtiment a été agrandi dans les années 80 pour créer un espace « cantine scolaire ». Depuis, le service restauration scolaire accueille les enfants des 2 écoles de la commune sur la pause méridienne ainsi que l'accueil de loisirs de la Maison de l'enfance pour les repas pendant les vacances.

En 2018, sa capacité d'accueil étant atteinte et la partie restauration s'étant étendue petit à petit à la totalité du foyer, le conseil municipal entame une réflexion, sur son agrandissement et sa rénovation.

4 axes guideront le projet de restructuration :

- Améliorer l'accueil des enfants sur une base d'au moins 300 repas par jour ;
- Améliorer les conditions de travail du personnel dans un cadre plus agréable et plus fonctionnel, pour soutenir un service de qualité grâce à une quinzaine d'agents communaux compétents et impliqués autour du responsable du service Anthony Letheule ;
- Maintenir la confection des repas sur place avec des produits locaux dans un bâtiment réagencé encore plus fonctionnel et confortable ;
- Rendre la salle de restauration plus agréable et mieux insonorisée pour un cadre encore plus favorable à l'apprentissage des règles de vie en collectivité.

La commune a été accompagnée par l'Agence Grégoire Architectes, que je remercie pour son écoute lors de la phase de réflexion, et la qualité du suivi et du contrôle du chantier. Les travaux, lancés au printemps 2024, se sont achevés en juillet 2025.

LES ENTREPRISES DU MARCHÉ

LOT 1 Démolition – gros œuvre	SOPREL Cholet
LOT 2 Charpente et bardage bois	LES CHARPENTIERS DE L'ATLANTIQUE La Boissière de Montaigu
LOT 3 Couverture Zinc	SANI TOITURE Le Landreau
LOT 4 Menuiseries extérieures	MENUISERIE PEAU Beaupréau-en-Mauges
LOT 6 Menuiseries intérieures bois	PERRIN Saint Macaire en Mauges
LOT 7 Cloisons sèches – plafonds plaques de plâtres	PBC Cholet
LOT 8 Plafonds suspendus – isolation	TREMELO Chalonnes sur Loire
LOT 9 Revêtements de sols carrelage – faïence	MALEINGE Saint Pierre Montlimart
LOT 10 Revêtements de sols souples	SARL NORBERT PAILLAT Yzernay
LOT 11 Peinture – revêtements muraux	SARL NORBERT PAILLAT Yzernay
LOT 12 Electricité – photovoltaïque	TCS Cholet
LOT 13 Chauffage – Ventilation – Plomberie	TCS Cholet
LOT 14 Equipements de cuisine	CORBE Chemillé-en-Anjou

Autres intervenants :

- BUREAUX D'ETUDES BATEL / AREST / AFOR PAQ
- APAVE

Une 1^{ère} tranche de travaux liés à l agrandissement de 136 m² du bâtiment existant s'est déroulée jusqu'en décembre 2024.

La 2^{ème} phase de rénovation complète du bâtiment a nécessité l externalisation du service restauration scolaire salle de la Prairie pendant tout le 1er semestre de cette année. Une opération contraignante, nécessitant la mise en place de moyens supplémentaires mais indispensables pour limiter la durée des travaux. Les enfants gardent d'ailleurs un bon souvenir de ce passage par la salle des fêtes.

D'un montant total de 1 069 139 €, le chantier a bénéficié d'environ 40% de subventions :

- 313 239 € de la part de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) ;
- 50 000 € de la part de la Région dans le cadre du fonds régional jeunesse et territoire (FRJT) ;
- 40 000 € de la part de Cholet Agglomération dans le cadre Fonds de Concours à la ruralité ;
- 23 447 € de la part du Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire (SIEML) dans le cadre de l'aide à l'investissement pour l'efficacité énergétique (au titre de l'isolation biosourcée et des économies d'énergie).

La commune a porté sous forme d'autofinancement les 60% restants à hauteur de 624 453 €.



Editorial

TABLEAU DU COUT DE L'OPERATION

Etudes préliminaires	5 961 €
Honoraires	120 554 €
Construction et restructuration du bâtiment	912 991 €
Dépenses annexes (assurances ...)	16 652 €
Equipements intérieurs	12 981 €
Total TTC	1 069 139 €



Les travaux ont permis de répondre aux objectifs fixés :

- Restructuration et agrandissement de la partie « cuisine » pour agrandir le stockage et permettre de mieux optimiser la préparation des repas ;
- Rénovation et agrandissement de la salle de restauration pour la porter à 400 m² en utilisant des matériaux absorbant le bruit ;
- Agrandissement et adaptation des sanitaires pour enfants ;
- Agrandissement des vestiaires et des sanitaires pour le personnel communal.

Les familles saint-légeoises ont pu découvrir le restaurant scolaire agrandi et rénové le samedi 30 août dernier, juste avant la rentrée. Après 2 mois d'utilisation, que ce soient les enfants (324 inscrits cette année) ou le personnel communal, tous sont ravis des nouvelles conditions d'accueil et de travail. C'est la plus belle des satisfactions !



Commission Vie Sociale



Restaurant scolaire

Les délais pour le chantier de rénovation et d'agrandissement ont été respectés, le personnel et les membres du conseil municipal ont été ravis de faire découvrir les lieux rénovés lors des portes ouvertes du samedi 30 août. Beaucoup de St Légeois ont répondu à l'appel, et cette matinée fut un succès.

Tout était donc bien prêt, ce premier jour de rentrée, pour accueillir et restaurer les enfants sur le temps de pause méridienne. Les horaires de la pause méridienne sont revenus aux horaires habituels « d'avant chantier ».

Quelques réactions d'enfants :

- C'est plus joli !
- Trop beau !
- C'est plus moderne.
- Les toilettes sont trop bien, avec de belles couleurs, vraiment mieux.
- C'est cool, qu'il y ait plus de toilettes pour les filles !
- On a l'impression que c'est plus grand, il y a plus d'espace.
- C'est plus lumineux.
- Ça fait moins de bruit. Quand on marche, ça fait pas de bruit.
- Les fenêtres sont mieux qu'avant. Avant, quand il y avait du soleil, on était obligé de tout fermer, maintenant, on peut fermer un peu.
- Elle est mieux comme ça, la cantine !

Et qu'en pense le personnel :

- C'est magnifique, on a maintenant un bel espace.
- C'est agréable, et l'acoustique est bien meilleure, c'est plus feutré.
- On gagne du temps au passage aux toilettes.
- L'espace rend les déplacements plus fluides, on se gêne moins.

Parole du chef :

- On a répondu et corrigé tous les défauts que nous avions : agrandissement des salles de stockage, en 1 coup d'œil, on voit tout ; des vrais vestiaires pour le personnel ; un local de rangement pour le matériel de nettoyage ; plus de toilettes pour les enfants ; l'amélioration de l'acoustique en salle. C'est bien.
- On a encore quelques petits ajustements à faire pour s'organiser, mais ça va le faire.

Les enfants vont être 324 à fréquenter le restaurant scolaire cette année :

- 72 enfants dans le groupe des petits (PS –MS)
- 123 enfants dans le groupe des Moyens (GS-CP-CE1)
- 129 enfants dans le groupe des Grands (CE2-CM1-CM2)

Le prix du repas enfant est de 4,48 € pour l'année 2025/2026. Ce prix a été fixé par le conseil municipal en sa séance du 27 mars 2025.

Pour les CM qui se rendront en classe verte à Ribou, le prix du repas fixé par Cholet Sports Loisirs est de 7,22 €.

RAPPEL : Lorsque vos enfants sont en sortie scolaire, pensez à annuler la réservation sur le portail sous peine de payer le repas.



Permanence
Vie Sociale

Chantal RIPOCHE
Sur rendez-vous



Permanence
Vie Sociale

Claudia THARREAU
Sur rendez-vous

Conseiller municipal
délégué à la Jeunesse et
au Centre Socioculturel :
Bruno GUEDON



Commission Vie Sociale



École publique des Bois

Une rentrée dynamique et de beaux projets pour l'année

C'est avec enthousiasme que l'équipe enseignante, conduite par Marina Chardon, a accueilli cette année les 207 élèves de l'école publique des Bois.

L'établissement compte 12 enseignantes, dont une nouvelle arrivée, Charlotte Baumard, ainsi que 3 ATSEM et 3 AESH qui accompagnent au quotidien les enfants en situation de handicap.



En maternelle

Les trois classes de maternelle voyageront cette année au fil des contes. Les jeunes élèves auront également la chance de participer à différentes activités : patinoire, séances de natation et découverte d'un spectacle.

En élémentaire

Les neuf classes d'élémentaire s'engagent dans des projets riches et variés :

- Un projet musical autour des émotions, en partenariat avec le Conservatoire de Cholet,
- Une découverte du hockey grâce au partenariat avec les DOGS,
- La participation au Prix des Incorruptibles, prix littéraire national,
- Le programme École et Cinéma, pour sensibiliser les élèves au 7^e art.

En parallèle, les activités régulières se poursuivent : patinoire, piscine, piste routière, séances sportives avec l'Entente des Mauges et la traditionnelle classe verte à Ribou.

Dates à retenir

- **Chorale de fin d'année :** lundi 16 décembre à 18h30 – un moment festif réunissant tous les élèves, de la petite section au CM2.
- **Portes ouvertes maternelle :** vendredi 16 janvier 2025 – une belle occasion de rencontrer les enseignants et de découvrir les locaux et les projets de l'école.

L'année scolaire s'annonce donc riche en découvertes, en apprentissages et en partages pour tous les enfants de l'école publique des Bois !



Commission Vie Sociale



Ecole privée St Charles

A l'école Saint Charles, la rentrée est marquée par l'arrivée d'une nouvelle enseignante, Aurélie Audouin qui remplace en classe de CE1 CE2, la directrice sur son temps de décharge.

Les enfants ont retrouvé les autres membres de l'équipe enseignante qu'ils connaissent, et en maternelle, ils ont fait connaissance de Jessica Batardière Godineau, nouvelle ASEM. Au total, les élèves sont au nombre de 118, répartis en 5 classes.



Les élèves de CM1 et CM2 bénéficieront d'une classe découverte.
Et toute l'école a retrouvé les horaires de classe d'avant travaux du restaurant scolaire :

	Horaires	
	Matin	Après-midi
Ouverture du portail	8h20	13h20
Horaires de classe	8h30 à 11h45	13h30 à 16h30

Départ à la retraite

A l'occasion du départ en retraite de **Monique GIET**, agente communale, la municipalité l'a mise à l'honneur le vendredi 10 octobre.



Centre Socioculturel Intercommunal : CSI

NOUVEAU sur le territoire Ocsigène, la garderie solidaire « Môm'en pour soi »

Une idée !

Lors de la journée départementale parents solo en octobre 2023, des parents solo soulèvent la question du répit parental et proposent la création d'une garderie solidaire comme solution possible. La CAF, l'Etat et la MSA soutiennent le projet et financent deux expérimentations, une en milieu urbain (CS Jacques Tati Angers) et une en milieu rural au CSI Ocsigène. Suite à une réunion publique et un questionnaire envoyé aux parents du territoire, un groupe d'une dizaine d'habitants s'engagent à développer ce projet sur le territoire.

Pourquoi ce projet ?

Quand on est parent, on a besoin de pause, de se ressourcer. Il n'est pas toujours facile de solliciter des baby-sitters et son coût peut être un frein. Et il n'est pas simple de faire confiance à des inconnus.

Concrètement comment ça va se passer ?

Une fois par mois, le vendredi de 19h00 à 23h00, il sera possible d'emmener son ou ses enfants. Il sera pris en charge dans un lieu adapté à son âge et à ses besoins, dans la Maison de l'Enfance de Saint Léger Sous Cholet ou au CALS de la Séguinière. Il y aura une professionnelle et deux parents bénévoles chaque soir pour les 0-4 ans du côté du multi-accueil et une professionnelle et un parent bénévole pour les 4-12 ans du côté de l'accueil de loisirs. Les inscriptions se font auprès du CSI jusqu'au mercredi précédent la date d'ouverture au 02 41 56 46 94 ou petite.enfance@ocsigene.fr.

Pourquoi SOLIDAIRE ?

La solidarité se situe au niveau du tarif, abordable et soumis au quotient familial. Et au niveau de la présence de parents bénévoles sur chaque soirée d'ouverture.

Il est possible d'avoir du temps pour soi alterné avec du temps donné aux autres.

La recette de la garderie = beaucoup de temps libre + un peu de bénévolat.

Ce projet a été porté par une dizaine de parents bénévoles et est ouvert à tous les parents du territoire.

Pourquoi pas vous ou un proche (ami, famille) ?



Solig'Ocsigène

Dans le cadre de l'animation jeunesse destinée aux jeunes de + 15 ans, deux séjours en Grèce ont eu lieu en 2023 et 2025. Ces deux séjours étaient nos premières expériences de chantier de jeunes bénévoles solidaires.

Le groupe de lycéens a été accueilli au sein d'une association de vie pour adultes en situation de handicap afin de réaliser des travaux d'entretien ou d'amélioration du cadre de vie des habitants mais aussi, afin de partager avec eux des moments d'échanges.

Ce projet est tourné vers des valeurs telles que la solidarité, l'échange jeune et l'engagement. Afin de donner une suite à ce projet, l'été prochain, nous accueillerons sur notre territoire un séjour «chantier de jeunes bénévoles européens» avec un campement à St Christophe du Bois. La commune de Saint Léger sous Cholet accueillera particulièrement la partie chantier du projet qui se déroulera en lien avec la municipalité.



Si vous souhaitez participer à cette aventure en tant que bénévoles, nous recherchons des personnes majeures disponibles en juillet, avec des compétences en maçonnerie ou en cuisine, afin de participer avec le public jeunesse et les grecs à cette aventure humaine.

N'hésitez pas à contacter Camille, référente jeunesse

Maison de l'enfance : ALSH été 2025

L'accueil de loisirs a connu une fréquentation en hausse cet été, un total de 204 enfants ont été accueillis à l'accueil de loisirs Copain cabana ou en séjour.

En début d'été deux séjours ont été organisés :

- Un séjour cirque à destination de 14 enfants en classe de CP-CE1 à Notre Dame des Mauges. Après avoir planté leurs tentes, les enfants ont pu participer à la découverte des arts du cirque.

Une veillée lumineuse, loup-garou ou encore musique ont rythmé les 2 nuits passées hors de la maison. Ces 3 jours de camp se sont clôturées par l'accueil des familles sur le lieu de séjour. Les parents et les enfants se sont donc rassemblés autour des arts du cirque pour montrer leurs performances en jonglage et en équilibre.

- Un séjour FLIP (Festival Ludique International de Parthenay), à destination de 23 enfants en classe de CE2-CM1-CM2 à Parthenay.

Les enfants ont pu se rafraîchir à la piscine au cours de cette semaine caniculaire. Ils se sont rendus quotidiennement au festival du jeu, l'occasion de découvrir de nouveaux jeux de société, mais aussi des jeux extérieurs, la cité médiévale, village Playmobil... La quête des WOOPYS (mascotte du festival) a rythmé la semaine, les enfants ont pu participer à des tournois de jeux, répondre à des énigmes et charades pour pouvoir la gagner.



A Copain Cabana pendant ce temps, les enfants se sont démenés tout l'été pour aider José, un personnage tombé dans une grande malle de jeux de société.

Notre ami José s'est alors retrouvé coincé conséutivement dans le « labyrinthe », le « mastermind », le « dixit » le « four senses », le « tacos chat pizza bouc cheese », et le « mille bornes ». Les enfants ont dû ruser tout l'été pour l'aider à sortir de cette malle de jeux.

Une veillée CLUEDO a été organisée le jeudi 17 Juillet, permettant aux Malabars de résoudre une enquête de taille.

Une soirée famille a rassemblé les enfants, les parents et l'équipe d'animation autour d'un moment convivial le jeudi 24 Juillet. Des jeux de société et grands jeux en bois ont permis aux familles de se retrouver ensemble, et de jouer tantôt en coopération tantôt en opposition. Un fil rouge d'enquête a rythmé la soirée, et une remise de coupe a été effectuée à la famille

Commission Vie Sociale

Maison de
l'Enfance

Copain
cabana

ACCUEIL DE LOISIRS & PÉRISCOLAIRE



gagnante. Les enfants avaient cuisiné des petits plats sucrés et salés pour contenter les familles. Cette soirée fût l'occasion de visionner les photos de l'été tous ensemble



Le mois d'Août a été rythmé par plusieurs évènements, notamment une color party et un stage Pékin Express.

L'équipe d'animation était composée de 16 animateurs cet été, diplômés ou en cours de formation BAFA, mais aussi Thibaut réalisant cet été son stage pratique de direction.

Maison de l'enfance : Multi-accueil

De nombreuses familles sont venues à la fête du multi-accueil qui a eu lieu le vendredi 27 juin.

Ce moment convivial permet de se retrouver tous ensemble une dernière fois avant le départ pour l'école pour les plus grands et une première fois pour les futures nouvelles familles.

Dans un premier temps les enfants ont pu écouter l'histoire animée de la conteuse Nathanaëlle « à la recherche du lapin perdu ». Tous se sont montrés attentifs et curieux pour retrouver le lapin ! Dans un deuxième temps, quelques parents volontaires ont accepté de jouer quelques morceaux, de chanter et de communiquer leur passion de la musique. Ce moment convivial a permis aux enfants de danser, de jouer, de participer à ce temps de partage. Les familles ont pu se rencontrer et échanger ensemble autour du buffet où chacun avait pu apporter un plat (sucré ou salé) à partager. Les nombreuses photos exposées ont retracé les multiples activités et temps forts proposés tout au long de l'année au multi-accueil.

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Pour toutes nouvelles inscriptions en accueil régulier ou occasionnel, n'hésitez pas à nous contacter pour prendre rendez-vous au 02 52 60 07 13.



Le foyer d'animation du Landreau

Le foyer d'animation est ouvert tous les jeudis après-midi de 14h30 à 16h30.

Mme Isabelle Charrier est présente pour vous y accueillir et proposer diverses activités à destination des seniors :

- Chant
- Ateliers mémoire
- Gym sur chaise
- Yoga du rire
- Et pourquoi pas autre chose... si vous avez des idées, parlez-en avec Isabelle.

Alors, en ces jours de saison plus fraîche, venez passer de bons moments, en toute simplicité, ensemble. C'est convivial, c'est très facile : pas besoin de s'inscrire. Vous poussez simplement la porte et vous venez ainsi vous distraire avec Isabelle.



Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC

Pendant les vacances de la Toussaint, Suzette a eu l'occasion de recevoir son arrière-petit-fils, Augustin, pendant quelques jours. Elle est heureuse de pouvoir profiter de lui et de le voir grandir. Il a tellement changé en si peu de temps. Chloé sa petite-fille habite loin et elle n'a pas souvent l'occasion de la voir.

Suzette est un peu nostalgique et se pose beaucoup de questions sur l'avenir de ses petits et arrière-petits-enfants. Cela lui fait penser qu'elle n'a jamais pris le temps de se pencher sur sa succession. Comment la préparer ? Comment désigner son successeur ? Comment se déroule une succession ? Peut-on faire une donation ? Suzette ne sait pas par où commencer et ne veut pas que ses enfants soient embêtés le moment venu. Elle aimerait tout prévoir pour se rassurer et que les démarches soient le plus simple possible pour sa famille. Doit-elle se rendre chez son notaire ?

Autant de questions auxquelles elle trouvera sûrement réponse en se rendant au prochain rendez-vous du CLIC IGEAC, animé par Maître Flore VRIGNAUD, le lundi 24 novembre de 14h à 16h, salle des loisirs, place Leclerc à Vihiers.

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination)

- au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) : réception uniquement sur RDV ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 14h00 à 17h00.
- uniquement sur rendez-vous à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagny)
- ou à domicile



Ma santé tout simplement

Prendre soin de sa santé mentale à la rentrée

La rentrée est un moment de renouveau, mais elle peut aussi être source de stress et d'inquiétude pour certains, enfants comme adultes. Reprendre le rythme scolaire ou professionnel, gérer les emplois du temps, s'adapter aux changements... autant de facteurs qui peuvent peser sur notre bien-être mental.

L'automne arrive et passer de la saison chaude à la saison froide, peut provoquer (plus ou moins selon les personnes) une sorte de blues saisonnier. Le manque de lumière participe à cet état de fatigue voire de déprime saisonnière.

Il est important de se rappeler que prendre soin de sa santé mentale est tout aussi essentiel que veiller à sa santé physique. Quelques gestes simples peuvent faire une grande différence :



Écouter ses besoins et ses émotions : reconnaître le stress ou la fatigue permet d'agir à temps. Nos émotions sont des signaux précieux. Prendre quelques minutes chaque jour pour identifier ce que l'on ressent – fatigue, anxiété, enthousiasme, joie – aide à mieux se connaître et à réagir en conséquence. Cela peut passer par l'écriture, la méditation, ou simplement une discussion bienveillante avec un proche. Reconnaître que l'on traverse une période de stress est déjà une première étape vers le mieux-être.

Maintenir un rythme régulier : sommeil, repas équilibrés et moments de détente aident à mieux gérer la pression. Un sommeil suffisant et de qualité, des repas équilibrés et des moments de détente réguliers forment la base d'une bonne santé mentale. Les changements de rythme de la rentrée peuvent bousculer l'équilibre de la famille. Se fixer des horaires réguliers, prévoir des moments calmes dans la journée (lecture, jeux de société, pause sans écrans) et instaurer de petites routines apaisantes sont de vrais alliés pour préserver l'énergie et la sérénité.

Bouger et se reconnecter à la nature : l'activité physique et les sorties en plein air favorisent la sérénité et la concentration. L'activité physique n'est pas seulement bénéfique pour le corps : elle agit directement sur le moral. S'accorder des instants au grand air aide également à réduire le stress et à retrouver une clarté d'esprit. Les parcs, jardins et sentiers de notre commune sont des espaces précieux pour se ressourcer au quotidien. En effet passer plus de temps à l'extérieur, même par temps nuageux, est bénéfique. La lumière naturelle, même faible, peut aider à réguler les rythmes biologiques et à améliorer l'humeur. Il est préférable de sortir marcher en extérieur le matin ou le midi, pour profiter un maximum de la lumière du jour. Et pourquoi ne pas recourir à la luminothérapie, si vous êtes spécialement sensible au manque de lumière.

Parler et demander de l'aide : échanger avec ses proches, ses collègues ou des professionnels de santé mentale est un signe de force, pas de faiblesse. Partager ce que l'on traverse est essentiel. Une conversation avec un ami, un voisin ou un collègue peut suffire à alléger le poids du quotidien. Et lorsque le mal-être persiste, il ne faut pas hésiter à solliciter l'aide d'un professionnel (médecin, psychologue, structures locales d'accompagnement). Chercher du soutien est un signe de courage et un pas important vers le mieux-être.





Ressources utiles

- **Maison de Santé / Centre médico-psychologique (CMP) de Cholet :** accueil et orientation pour enfants, adolescents et adultes.
- **Numéro national de prévention du suicide :** 3114 (24h/24 et 7j/7, appel gratuit).
- **Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236** (anonyme et gratuit, pour les jeunes de 12 à 25 ans).
- **SOS Amitié : 09 72 39 40 50** (écoute confidentielle, 24h/24).



Commission Vie Sociale



Caravane seniors



Accueil, conseils, orientation et accompagnement dans vos démarches liées au quotidien, à la santé, aux loisirs, aux transports...

Elle a été imaginée par Cholet Agglomération pour répondre aux besoins des seniors dans le cadre du Label Amis des Ainés.

La caravane seniors sera présente dans notre commune les 12 et 13 février 2026 ainsi que le 30 juin et 1^{er} juillet 2026.



Calendrier 2026 de collecte des ordures ménagères

Courant décembre, vous pourrez télécharger le prochain calendrier de collecte des déchets sur le site de la Commune.

Quelques exemplaires papier seront disponibles à l'accueil de la Mairie pour les personnes n'ayant pas accès à internet.



Eau de Cholet



Vous rencontrez des difficultés pour régler votre facture d'eau ?

L'Agglomération du Choletais vous accompagne avec
le chèque «Eau»

C'est quoi ?

C'est une aide spécifique pour **le règlement de votre facture d'eau** qui peut être prise en charge partiellement. **Le chèque eau est directement déduit de votre facture.**

Pour qui ?

L'Aide est attribuée aux habitants de l'Agglomération du Choletais selon des critères sociaux (revenus, dépenses, composition du foyer). Pour en bénéficier, vous devez vous rapprocher des Maisons des Solidarités ou du CCAS de votre commune.

Contactez-nous : Par téléphone : 02 41 29 47 65, du lundi au vendredi de 8h à 18h
Sur votre espace en ligne : www.service.eau.veolia.fr
Par courrier : Veolia Eau - TSA 50119 - 37911 Tours Cedex 9

Permanence :

27 Novembre 2025
Saint Léger sous Cholet- Mairie - Rue de Gasma 9H - 12H

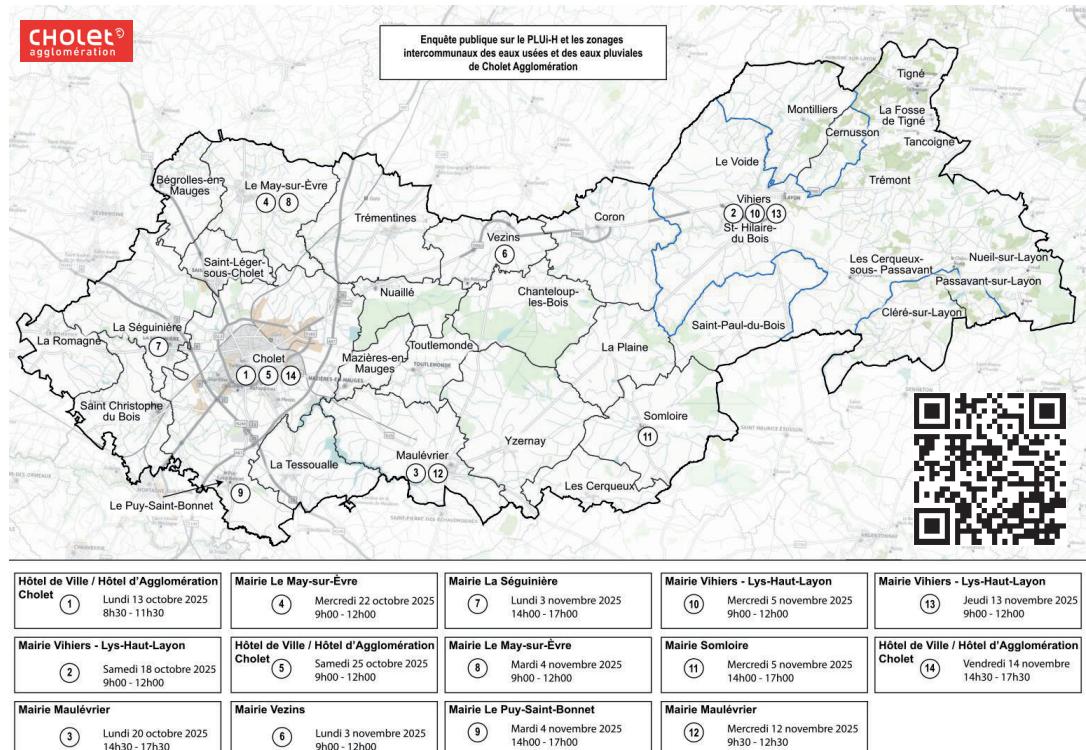
Commission Cadre de vie



Enquête publique sur le PLUi-H et les zonages inter-communaux des eaux usées et des eaux pluviales

Le PLUi-H, les zonages intercommunaux des eaux usées et des eaux pluviales, ainsi que l'abrogation des cartes communales de Cholet Agglomération, sont soumis à la consultation du public dans le cadre d'une enquête publique unique qui se tiendra du lundi 13 octobre au vendredi 14 novembre 2025

Messieurs Bertrand Monnet et Gérard Faligant, ainsi que Madame Annick Bidet composent la commission chargée de conduire cette enquête publique. Les commissaires enquêteurs accueilleront le public pour recueillir ses observations lors de permanences qui auront lieu dans les mairies suivantes :



Dans chacun de ces lieux, le dossier d'enquête publique, ainsi qu'un registre destiné à recueillir vos observations, seront mis à disposition pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant cette période, le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet urbanisme.cholet.fr ou sur la plateforme **Préambules** (<https://www.registre-dematerialise.fr/6634>) ou en suivant le QR Code figurant sur la carte.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, un registre dématérialisé sécurisé est mis à disposition du public à l'adresse mail indiqué ci-dessus. Le public peut y déposer directement ses contributions et propositions. Les observations peuvent également être transmises par courriel à l'adresse suivante :

enquete-publique-6634@registre-dematerialise.fr.

Les contributions adressées par mail seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé.

Chauffage mairie / Pôle culturel

Les travaux de remplacement des 2 chaudières gaz par une chaudière à granulés s'achèvent. L'extension de bâtiment pour le silo est également terminée. L'engagement des différents prestataires a permis de prendre en charge quelques aléas de chantier afin que l'installation soit exploitable avant la saison de chauffe.

Les derniers réglages et essais ont été réalisés le 6/10/2025 et la chaufferie est donc opérationnelle.



Dépôt sauvage



**EN DÉPOSANT VOS DÉCHETS HORS DE LA DÉCHETERIE,
SUR LA VOIE PUBLIQUE, VOUS VOUS EXPOSEZ À :**

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

- 1 500 € d'amende
- La saisie de votre véhicule

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL ?

- 2 ans de prison
- 75.000 euros d'amende

Article R635-8 du Code pénal / Articles R541-77 et L541-46 du Code de l'environnement

**STOP
AUX DÉPÔTS SAUVAGES**
La ville n'est pas votre poubelle !



Rappel

L'Agglomération du Choletais est propriétaire des bacs et en assure les réparations ainsi que les dotations.

Pour des soucis de bac, contacter le 0 800 97 49 49 (n° vert gratuit depuis un fixe).



Néanmoins les usagers ont les obligations suivantes :

- assurer le nettoyage et l'entretien des bacs,
- rentrer les bacs le jour même et le plus tôt possible après le passage de la benne.
Les bacs ne doivent pas rester sur la voie publique entre deux jours de collecte,
- contacter le 0 800 97 49 49 (n° vert gratuit depuis un fixe) en cas de vol ou de perte des bacs.

Les encombrants ne sont pas collectés, ils sont à déposer par les usagers en déchèterie.



COLLECTE DU VERRE

Le verre est à déposer dans les colonnes d'apport volontaire déjà mises en place sur votre commune.

Cimetière

En votre absence, votre véhicule constitue un objectif de choix pour les rôdeurs.

En conséquence :

- verrouillez les portières de votre voiture.
- ne laissez pas les vitres ouvertes ou entrouvertes.
- ne laissez ni objets de valeur ni papiers d'identité à l'intérieur, même cachés sous les sièges ou dans le coffre du véhicule.

En cas de vol : Appeler la Gendarmerie au 02.41.55.11.17 ou le 17

Entretien cimetière : Qui doit entretenir la végétation ?

LA FAMILLE...



Sur les tombes (dalles, graviers et aménagements végétaux)



Entre les pierres tombales



Les bacs et pots (à placer sur la tombe svp !)

LE PERSONNEL COMMUNAL...



Les pelouses et parterres



Derrière les tombes



Les allées

Commission Cadre de vie



Réaménagement du quartier du Vieux Bourg

Nous avons décidé, en concertation avec les riverains, de créer une zone 20 partagée sur l'ensemble du quartier : rue des Charpentiers, rue du Vieux Bourg, chemin du Claireau et une partie de la rue de la Fontaine. Nous allons aussi instaurer des voies à sens unique.

Nous allons déplacer quelques places de parking, de la place du Vieux Bourg à la rue de la Fontaine. Nous allons perméabiliser une partie de la voirie pour mieux gérer l'eau de pluie, nous allons végétaliser la place et construire un puits fictif pour la rendre plus agréable.

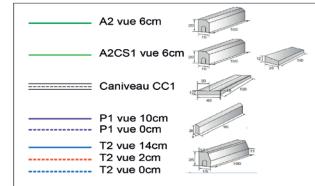
En ce qui concerne le calendrier, le lancement de l'appel d'offre est prévu pour le dernier trimestre 2025. Les travaux débuteront au cours du premier trimestre 2026 et se finiront pendant le deuxième trimestre 2026. La plantation des végétaux sera effectuée pendant l'hiver 2026-2027 par les services techniques.

Le coût estimatif se situe entre 280 000 et 290 000 €.

	Chaussée BB 0/10
	Chaussée perméable (Hydroway - Béton désactivé - Enrobé drainant PSE)
	Trottoirs BB 0/6
	Arène granitique
	Pavés enherbés
	Massifs arbustifs
	Pied de mur fleuri
	Résine gravillonnée
	Arbres à planter

Altitude voirie phase définitive
(Altitude projet calculée avant travaux et susceptible d'être modifiée pendant les travaux)

Légende des bordures



Chaussée (56cm)

BB 0/10	couche d'accrochage	6
GNT B 0/31.5		20
GNT 0/60	géotextile	30

Chaussée perméable (56cm)

Hydroway	couche d'accrochage	6
GNT B 0/31.5		20
GNT 0/60	géotextile	30

Trottoirs (24cm)

BB 0/6	4
GNT B 0/31.5	20

géotextile

Pente inverse et création d'un piège à eau

Rattrapage des niveaux existants (pente >4%)

Stationnements et caniveau (56cm)

remplissage Terre végétale 40m³ + paturage croissance lente	
Sablon 0/4	11
GNT A 0/31.5	10
GNT 0/60	30

géotextile

Mail en arène granitique (35cm)

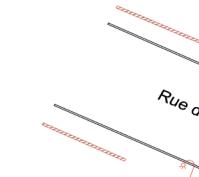
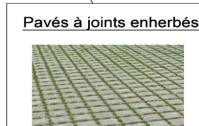
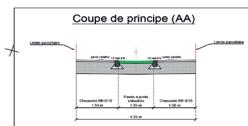
Arène granitique	10
GNT B 0/20	5
GNT B 0/31.5	20

géotextile

Rampe (pente =15%)

Grille à raccorder sur le réseau existant
Réalisé par SUEZ

Coupe de principe (AA)

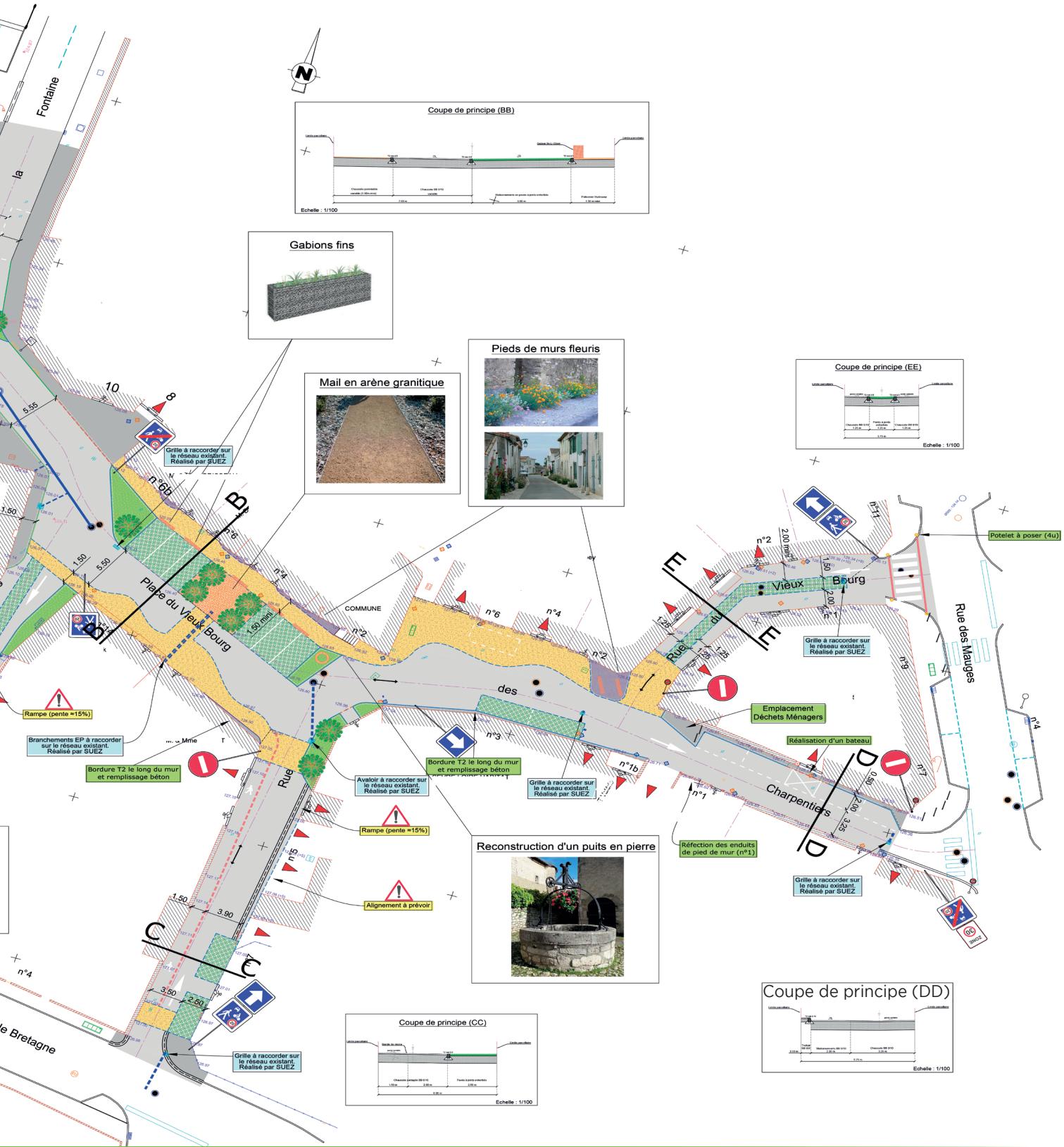


Commission Cadre de vie

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie



Commission Vie associative / Communication



Accueil des nouveaux St-Légeois

Samedi 11 octobre, en fin de matinée, la municipalité a accueilli les nouveaux nés et nouveaux arrivants.

Cette rencontre conviviale a été l'occasion pour chacun d'échanger sur notre commune. En effet, après un mot d'accueil, les nouveaux habitants et nouveaux parents ont pu rencontrer des représentants d'associations, le président de l'office du tourisme du choletais John Davis, notre maire Jean-Paul Olivares ainsi que des élus.

Chaque participant a reçu un coffret contenant des informations de la commune et de l'agglomération. Les nouveau-nés ont, quant à eux, reçu une peluche Léo. La matinée s'est clôturée par un verre de l'amitié et un buffet.



Repas des aînés, le samedi 22 novembre 2025

Le repas des aînés (à partir de 70 ans) a eu lieu le samedi 22 novembre 2025 à la salle de la prairie.

C'est avec joie que la municipalité et le comité des fêtes ont accueilli nos aînés afin de leur faire passer une agréable journée.



Permanence
Vie Associative

Olivier BACLE
Samedi sur rendez-vous

Permanence
Communication

Claire BIMIER
Sur rendez-vous

Conseillère municipale,
déléguee au C.M.E. :
Laurence TISSEROND

Commission Vie associative / Communication



CME



OPERATION SOLIDAIRE

Comme chaque année, le CME souhaite soutenir une association.

Le choix des élus s'est porté sur **une association Saint Légeoise.**

« Nana Ambassadrice d'Espoir ».

Cette association a été créée par la famille de Layannah, fillette de 8 ans, atteinte de la mucopolysaccharidose de type 1 (maladie de Hurler). C'est une maladie génétique rare qui compte environ une centaine de cas en France.

Malgré une greffe de moelle osseuse à l'âge de 2 ans, Layannah perd sa mobilité. Elle ne se déplace plus qu'à l'aide d'un déambulateur. Le quotidien est de plus en plus lourd pour la famille.

L'objectif de l'association est de permettre d'aider les familles pour l'achat de matériel ou pour améliorer l'habitat, et de penser aux frères et sœurs, qui eux aussi subissent la maladie.

Les élus ont mis en place une vente de chocolats, aidés par deux étudiantes en Bac pro métiers du commerce et de la vente au Lycée La Providence.

S'il est possible de faciliter la vie des familles et d'apporter un peu de bonheur, alors le pari sera gagné.



BOITE A LETTRES DU PERE NOËL

La boîte à lettres du Père Noël créée par les élus du Conseil Municipal d'Enfants sera installée à nouveau, comme tous les ans, sur la place du marché à côté des décorations de Noël.

La date butoir pour déposer les lettres est fixée au mercredi 17 décembre.



Écris ta lettre
au **Père Noël**
je te répondrai

Commission Vie associative / Communication



Itinérances

Infos sur le spectacle « Bouche Bée », Compagnie Répète un peu pour voir :

Six interprètes vous invitent à partager un spectacle musical, polyphonique et mouvementé. Évoluant au cœur du public, les artistes emmèlent leurs voix et leurs gestes pour rendre proche et palpable ce qui ne s'entend ou ne se voit pas.

Vous serez invités à vous déplacer en fonction des propositions sonores et visuelles. Ce spectacle polyphonique et mouvementé mêle des styles musicaux variés qui se répondent à cappella pour faire corps, se relier, vibrer... et surtout vivre le spectacle de tout votre être.

Un spectacle participatif qui éveillera tous vos sens.



Infos & billetterie :

Polyphonie à cappella mouvementée

À partir de 6 ans

1h

Salle de la prairie, Saint-Léger-sous-Cholet

Tarifs : -10 ans : gratuit / -18 ans : 3 € /
tarif réduit : 5 € / tarif plein : 8 €

Achetez votre place à l'accueil/billetterie du Jardin de Verre, par téléphone au **02 41 65 13 58**, sur le site Internet ou sur place, 30 minutes avant le spectacle

Belebeleba

Cours de Percussion Africaine – Djembé

Depuis le 11 septembre 2025, l'Association Belebeleba propose des cours de percussion africaine à Saint-Léger-sous-Cholet.

Ouverts aux adultes et adolescents, ces cours accessibles à tous les niveaux (y compris débutants) ne nécessitent pas de savoir lire la musique. Ils permettent de découvrir les rythmes traditionnels africains dans une ambiance conviviale, avec possibilité de prêt d'instruments.

Tous les jeudis de 19h30 à 21h00 Salle du Petit Pré,
18 bis rue de la Vendée (près du complexe sportif et du foyer municipal)
Tarif : 200 € l'année + 5 € d'adhésion (paiement possible en plusieurs fois) 1^{er} cours d'essai gratuit

Infos & inscriptions :

06 61 44 77 68

assobelebeleba@gmail.com

En Equilibre (yoga) :

Possibilité d'ouvrir un créneau supplémentaire le jeudi de 16h30 à 17h45, si le nombre de personnes le permet car il faudrait 10 personnes pour effectuer ce cour.

Pour tout contact appeler Sylvie Reid tel : 06 19 76 39 10 ou par mail reidsylvie49@gmail.com



Commission Vie associative / Communication



Association
Activités
Adultes

AAA

Depuis de nombreuses années l'association Activités Adultes (AAA) propose des activités tournées vers le sport loisirs telles que le renforcement musculaire, le Pilates et la Zumba. Cette année, elle a créé un nouveau cours de renforcement musculaire/gym douce qui connaît un vif succès. Mais elle compte, également une équipe de bénévoles chargée d'accueillir les séances de dons du sang ainsi qu'un groupe d'assidues à manier l'aiguille au sein du patchwork.

Côté pratique sportive, les cours, assurés par Samuel Beliard, sont très diversifiés et s'adressent autant à un public masculin que féminin. Ils sont limités à 22 inscrits pour la Zumba et le renforcement musculaire et à 12 pour le Pilates. Ceci pour garantir un bon déroulement de chaque activité.

Les cours ont repris semaine 37 pour la Zumba et semaine 38 pour toutes les autres pratiques.

Contact asso : associationactivitesadultes@gmail.com



Le club de la Gaieté

2025 est l'année de nos 50 ans d'existence. Le club de la Gaieté, sympathique association seniors de la commune, fonctionne auprès des seniors de 60 ans jusqu'à actuellement quelques décennies supplémentaires.

Depuis quelques mois nous proposons avec l'aide indispensable d'un traiteur de St Léger la fourniture d'un déjeuner chaque mois. Le club se charge de toute l'organisation matérielle.

L'après-midi est consacré aux jeux de société.



En septembre, une croisière sur la Rance et Dinan a permis de découvrir une belle région.

Notre association est financée quasi exclusivement grâce à ses adhérents. Une cotisation annuelle de 12 euros est demandée à chaque adhérent afin de faire face aux dépenses courantes.

Venez nous rencontrer nous ferons plus ample connaissance, A bientôt.

Téléphone 06 58 07 20 37 Gérard Boissinot (secrétaire) ou
06 10 66 39 66 Jacqueline Cormeau (présidente)

Club de la Gaieté
Foyer du Landreau (près de la mairie de St Léger)
2, rue de Gasma
49280 St Léger sous cholet

Commission Vie associative / Communication



Bibliothèque

CONFÉRENCE-ATELIER « DYSCUTONS-EN ! » – JOCELYNE PINEAU



Le samedi 06 décembre 2025, dans le cadre de son partenariat avec le programme EJA (Édition Jeunesse Accessible), la bibliothèque vous proposera la conférence-atelier « DYScutons-en ! ».

Jocelyne PINEAU, orthopédagogue et neuroatypique, viendra témoigner des impacts des troubles du neurodéveloppement dans le quotidien et nous donner des clés pour développer des stratégies d'apprentissage et de lecture chez les enfants eux-mêmes neurodivergents :

- Troubles Dys (Dyslexie, Dysorthographie),
- TDAH (Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité),
- TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme),
- HPI (Haut Potentiel Intellectuel),
- Hypersensibilité.

Échanges, infos, conseils et astuces seront au rendez-vous !



Le 06/12/2025, de 10h à 12h, au Pôle Culturel.

Conférence gratuite.

Inscriptions sur le portail E-Changes (<https://e-changes.cholet.fr/>) ou directement auprès de votre bibliothèque (02.41.75.35.67 ou bib_leger@choletaggloeration.fr).

ANIMATIONS DE NOËL

Le mardi 23 décembre 2025, la bibliothèque vous proposera également trois animations de Noël :

- La « Chasse au Trésor de Noël », de 10h30 à 11h30, pour les 4-6 ans.
- L'Escape-Game « La Grande Aventure de Noël », de 14h30 à 15h30, pour les 7-9 ans.
- L'Escape-Game « La Grande Aventure de Noël », de 16h à 17h, pour les 10-12 ans.

Animations gratuites.

Inscriptions sur le portail E-Changes (<https://e-changes.cholet.fr/>) ou directement auprès de votre bibliothèque 02 41 75 35 67 ou bib_leger@choletaggloeration.fr).



Commission Vie associative / Communication



Equilibre et qualité de vie

ACPG -CATM

Anciens combattants-prisonniers de guerre-combattants Algérie Tunisie-Maroc

Il y a maintenant un certain temps, et c'est heureux, que les armes se sont tuées dans notre Pays ; Mais il ne faut pas oublier ces drames et ces Français tombés au combat. Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre permettent de commémorer nos morts, et tout le monde était invité au monument aux morts, à célébrer ces moments de souvenirs avec la municipalité et le conseil des jeunes.

Nous renouvelons d'ailleurs nos appels, afin que les St Légeois (nouveaux arrivants compris) qui se sentent concernés par ces instants de mémoire pleins d'amitié et de convivialité, n'hésitent pas à nous contacter. Il y a déjà des jeunes qui se préparent à prendre notre relève, car nous vieillissons tous bien naturellement, on sera heureux de vous accueillir !

Contacts :

Michel MARY
02 41 56 47 99

Pierre BARON
06 10 90 97 12

Bernard JALLIER
02 41 56 24 96

Pierre MARTINEAU
06 43 42 70 65



Ping Pong loisirs S^t-Légeois

Le tennis de table vous passionne ?

Venez nous rejoindre pour partager de bons moments raquette en main.

Le club compte aujourd'hui plus de 60 adhérents.

Nos entraînements se déroulent les mardi et jeudi après-midi de 13h45 à 18h00 Rue de la Fontaine dans la salle communale de Saint-Léger-sous-Cholet.

Cette saison, notre section a fêté ses 50 ans à la salle de la Prairie autour d'un repas festif animé par Bruno Blondel le jeudi 6 novembre.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

LANDREAU Didier au **06 06 53 86 95**
JOSELON Jean-Pierre au **06 43 11 81 02**



Commission Vie associative / Communication



Equilibre et qualité de vie

Le marché de St Léger sous Cholet : un rendez-vous incontournable



Depuis le 5 octobre, **Eric CAILLOCE** est présent avec ses huîtres de Bretagne et coquillages, comme tous les dimanches matin, pour le plus grand plaisir des amateurs de fruits de mer.

“PIPOULETTE, le retour !”

Et pour accompagner ces délices de la mer, Pipoulette est de retour, avec un choix varié de rôtisseries qui devraient ravir les habitués. Vous pourrez retrouver **FRED**, qui est également de retour avec ses crêpes et ses galettes !

UN EVENEMENT SPECIAL : le 19 octobre !

Le 19 octobre, le marché a été déplacé sur le parking de la salle de la Prairie pour une journée festive en partenariat avec **le comité des fêtes**, l'association **HARMELIS**, l'association **DES ETOILES DANS LA MER** (contre le glioblastome), et **MODEMA** ;

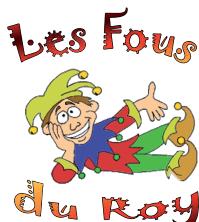
CARTE DE FIDÉLITÉ

La carte de fidélité du Marché de Saint-Léger a été mise en place courant octobre. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos commerçants !



Le marché, c'est tous les dimanches matin depuis 6 ans ! De 8H à 12H30 toute l'année, alors venez nombreux pour profiter de ces moments de convivialité et de découverte.

FAITES VIVRE VOTRE COMMUNE !



1, impasse de la Croix
49280 St Léger sous Cholet



la troupe adulte

Les Fous du Roy

Une nouvelle saison théâtrale débute pour les Fous du Roy ! L'association de théâtre amateur de Saint Léger sous Cholet compte cette année 36 adhérents : 7 adultes et 29 jeunes répartis en 5 troupes :

- Les Confettis, les Troubadours et les Saltimbanques ont cours le mercredi après-midi avec Babeth Terrien
- Les Arlequins ont cours le mardi soir avec Olivier Guéry de la Compagnie Côté Cour
- La troupe adulte a cours le vendredi soir avec Elisabeth Arnaud de la Compagnie Côté Cour

Tous ces comédiens/comédiennes vont partager la scène, improviser, prendre confiance en eux tout au long de l'année, afin de vous proposer un spectacle le week-end du 30 et 31 mai 2026, au Puy-Saint-Bonnet !

Contacts : lesfousduroy@yahoo.com
ou sur notre page Facebook : LesfousduRoy St Léger
Présidente de l'association : Sarah Tharreau

les Arlequins

les Troubadours



les Saltimbanques



Commission Vie associative / Communication



Une nouvelle saison démarre pour l'ECVB



L'Entente Choletaise Volley-Ball a lancé sa nouvelle saison avec enthousiasme ! L'école de volley continue d'accueillir des enfants de 7 à 10 ans pour leur faire découvrir ce sport à travers un éveil moteur et un apprentissage technique des bases adaptés.

Nos équipes juniors, des M13 aux M18, filles et garçons, poursuivent leur parcours dans leurs championnats respectifs. Cette année, trois équipes défendront nos couleurs en Coupe de France : les M15 garçons, les M18 filles et les M18 garçons. Chez les seniors, la saison s'annonce tout aussi prometteuse : départs pour les études, arrivées de nouveaux licenciés et retours d'anciens joueurs et joueuses promettent un bel élan collectif. De quoi motiver toutes nos équipes à donner le meilleur d'elles-mêmes ! La section « Fit Volley », composée d'une dizaine de licenciés, propose toujours des séances d'essai pour découvrir ce mélange ludique de fitness et de volley. Nouveauté : le club a lancé sa chaîne Twitch pour diffuser en direct les matchs de nos équipes seniors. Rejoignez-nous dès maintenant sur [ecvb49](#) !

Les animations du club

Le tournoi sur herbe du 14 juillet, organisé au stade de foot de Saint-Léger, a battu un record avec 91 équipes. Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain, à la même date ! La 14ème édition de notre tournoi Tac-Tik aura lieu le dimanche 29 mars 2026, à la salle des fêtes de la Prairie, à Saint-Léger.

Nos prochains vide-greniers se dérouleront le dimanche 14 juin 2026 et le dimanche 13 septembre 2026, sur les parkings de nos partenaires Mr. Bricolage et Intersport à Cholet. Les inscriptions ouvriront au printemps 2026 via notre site internet.

En attendant, n'hésitez pas à suivre notre actualité et le championnat de nos équipes sur nos réseaux sociaux !

**A bientôt dans nos salles,
Très sportivement.
Christophe BIBARD (Président)
Jean-Etienne TIGNON (Vice-président)**



Commission Vie associative / Communication



Comité des Fêtes

Le marché de Noël revient pour sa 3^{ème} année.



La nouvelle est tombée, pour la 3^{ème} année consécutive le Père Noël et ses lutins ont choisi notre commune.

En effet l'esprit de Noël viendra réchauffer notre ville le temps d'une journée conviviale. Le samedi 6 décembre, petits et grands sont invités à venir flâner dans les allées de notre marché de Noël.

De nombreux artisans créateurs seront au rendez-vous pour proposer : décos, douceurs gourmandes et idées cadeaux à glisser sous le sapin.

Les enfants ne seront pas oubliés : des animations leur seront spécialement dédiées afin de leur faire vivre la magie de cette période tant attendue. Cerise sur la bûche de Noël, **le Père Noël en personne devrait nous faire l'honneur de sa visite** pour rencontrer petits et grands.

Ambiance chaleureuse, lumières scintillantes, saveurs de saison et moment de partage... tout sera réuni pour plonger la commune dans l'atmosphère féérique des fêtes de fin d'année. La journée se clôturera en beauté avec un feu d'artifice, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Nous vous attendons nombreux à la salle de la Prairie pour célébrer ensemble cette belle journée placée sous le signe de la convivialité et de la magie de Noël !



13 rue de la Vendée
49 280 St-Léger-sous-Cholet

Les Amis de Léo

Loto 18 janvier 2026

Après une année blanche du fait de la non disponibilité de la Salle de la Prairie, le loto des Amis de Léo revient le dimanche 18 janvier 2026. Venez nombreux passer un bon après-midi.

Ces dernières années vous avez pu constater que la gare et son environnement ont été embellis et que dans le centre bourg des petits panneaux ont été installés pour faire découvrir le patrimoine local, l'un des buts de notre association. Avec l'association des Saint Léger-de-France et d'Ailleurs, nous participons au rassemblement des Saint Léger qui a lieu tous les 2 ans. Le prochain se tiendra à Saint Léger-les-vignes (44) à la Pentecôte 2027.



Si vous voulez rejoindre notre association,
n'hésitez pas à vous faire connaître
au 06 66 98 32 87

Commission Vie associative / Communication



LC Danser

DANSER A DEUX

Loisir : Avec LC DANSER EN COUPLE

Évènements :

Soirée Dansante Samedi 13 décembre

20h30 – 2 h Animation avec DJ Guy Tessier
Salle de la Prairie – Saint-Léger-sous-Cholet

Compétition : Avec LC SPECTACLE ET COMPETITION

Évènements :

12ème TROPHÉE DU CHOLETAIS

Samedi 7 FEVRIER 2026

11h -19h

Salle de la Prairie – Saint-Léger-sous-Cholet

(idée cadeau pour Noël : Offrez une entrée à vos proches)

Une journée de spectacle continu, dédiée à la danse, en couple ou solo

De belles chorégraphies, des performances physiques, dans de jolies tenues.

Suivez-nous sur facebook ou sur le Site : <http://lcdanserencouple.fr>

Contacts 6 impasse du Landreau 49280 ST LEGER SS CHOLET ' 07 84 43 19 46

Facebook : Ic, danser en couple Courriel : lcdanserencouple@gmail.com

Site : <http://lcdanserencouple.fr>



Divers'Dances

Les cours de danses DIVERS'DANSES ont repris depuis mi-septembre, mais il est toujours possible de venir faire un cours d'essai et de s'inscrire pendant la saison.
Il suffit de nous indiquer préalablement votre souhait par téléphone :

06 12 70 28 28 ou par mail : diversdances@gmail.com

Danses de salon à deux, Danses solo en lignes, Latino, Salsa Portoricaine, Swing-Rock, Electro-Swing, Modern'Cabaret, Jazz, Bien-Etre, Danse intuitive, Kids 5 à 8 ans, Ados 9 à 14 ans, etc...



Commission Vie associative / Communication



Equilibre et qualité de vie

Paroisse Saint Michel des Prieurés

RELAIS SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET



Eglise en Anjou : PAROISSE SAINT-MICHEL-DES-PRIEURÉS

ARRIVÉE DE 2 NOUVEAUX PRÊTRES JEAN-JACQUES ET ODILON



MESSE DE RENTREE DU 14/09/25

Cette journée a été l'occasion pour les paroissiens de St-Michel-des-Prieurés de faire connaissance avec leurs nouveaux prêtres : Odilon et Jean-Jacques. La première messe de la rentrée est attendue !

C'est l'occasion de se retrouver sur un temps de partage et de convivialité et de démarrer la nouvelle année paroissiale.

MESSE D'ACCUEIL ET D'INSTALLATION DU PERE ODILON, LE 20/09/25

présidée par le vicaire général Emmanuel Bouchaud, délégué de l'Evêque Monseigneur Delmas et animée par le PEP'S ET LE CHIPS

Ces groupes intergénérationnels composés de musiciens et chanteurs nous font vivre de belles messes dans la joie avec des chants joyeux aux rythmes entraînantes et aux mélodies lumineuses.

La musique est un langage universel qui rassemble...

L'installation d'un prêtre est un acte officiel et solennel, différent d'une messe ordinaire. Le prêtre prononce une profession de foi et un serment d'obéissance à l'évêque et à l'Eglise. C'est une messe très importante également pour la communauté paroissiale qui accueille ses prêtres.

A la fin de la messe, le curé peut officiellement commencer son travail pastoral.



INFORMATIONS

CATECHESE :

Chiffres 2025-2026 :

Enfants catéchisés à St Léger : 25 enfants



CONTACTS

Permanences d'accueil

Les mardis de 10h00 à 11h30

Les samedis veille du 3^{ème} dimanche du mois de 10h00 à 11h30 :

1 place de l'église – 02 41 56 22 33

paroisse.saint.micheldesprieures@wanadoo.fr

Catéchèse (à partir du CE1)

Marie-Hélène BRUNEAU :

mhbruneau@diocese49.org

Permanence funérailles :

07 87 02 79 04

Relais Paroissial de St Léger sous Cholet :

Anne-Françoise You, Valérie Biotteau, Marie-Hélène Bruneau, Françoise Denoual
Serge Tricoire : 06 18 77 46 34

QUELQUES DATES :

Veillée de Noël :

18h à la Séguinière

Messe du jour de Noël :

10h30 Saint Christophe du Bois

Messes des familles à 10h30 :

Dimanche 30 novembre 2025 - La Séguinière

Dimanche 8 mars 2026 - La Séguinière

Dimanche 10 mai 2026 - La Séguinière

Dimanche 17 mai 2026 - Saint-Léger-sous-Cholet

Dimanche de la Santé 10h30 :

Dimanche 8 février 2026 à La Séguinière

Commission Vie associative / Communication



Maybéléger F.C.



Bonjour à toutes et à toutes

Merci de nous prêter un peu de votre temps, pour faire connaissance avec notre association sportive du MAYBELEGER FC.

Le MayBeLeger Fc entame une nouvelle saison 2025-2026 avec toujours autant de licencié(e)s que la saison précédente (un peu plus de 400 joueurs, joueuses et une soixantaine de dirigeants (Educateurs fédéraux, coachs, entraîneurs, arbitres et membres du bureau). Sans revenir sur la saison passée, et ses nombreuses réussites (Sic le bulletin municipal Eté 2025), nous continuons sur notre belle lancée pour promouvoir de nouveaux projets (développement de la section féminine, plan renforcé pour la formation de nos jeunes éducateurs, continuité du partenariat avec le collège du May-sur-Evre, nouvelle structuration du club, etc..).

Un club associatif sportif, en dehors de l'organisation toutes les semaines, des épreuves sportives, c'est aussi du lien social entre les licenciés mais aussi avec la population de nos municipalités et plus. A cet effet, nous organisons diverses actions tout au long de la saison dont voici les dates :

- 1-** Repas séniors (Interne club), le 26/septembre 2025, au May-sur-Evre
- 2-** Récup. Ferraille 1, le 18 octobre 2025, au May-sur-Evre
- 3-** Soirée Halloween, le 31 octobre 2025, au Kosmos à Saint-Quentin-en-Mauges (Lien pour s'inscrire : <https://www.helloasso.com/associations/maybeleger-fc/evenements/soiree-halloween-du-mbl>)
- 4-** Concours de palet 1, le 07 novembre 2025, à Saint-Léger-sous-Cholet
- 5-** Repas de Noel, le 12 décembre 2025, au May-sur-Evre
- 6-** Concours de belotte, le 17 janvier 2026, à Bégrolles-en-Mauges
- 7-** Concours de palets 2, le 27 mars 2026, au May-sur-Evre
- 8-** Vente de muscadet, Mars-Avril 2026
- 9-** Tournoi U11-U13 Yellow Cup, le 18 avril 2026, à Saint-Léger-sous-Cholet (Plus de 400 joueurs et joueuses réunis)
- 10-** Récup. Ferraille 2, le 25 avril 2026, au May-sur-Evre ou Saint-Léger-sous-Cholet
- 11-** Soirée des bénévoles, le 29 mai 2026, lieu encore à déterminé
- 12-** Pique-nique du club, le 28 juin 2026, au May-sur-Evre

Enfin, à l'occasion de ce message, le bureau du club souhaite remercier vivement, une nouvelle fois, tous nos bénévoles qui chaque jour œuvrent dans l'ombre au bon fonctionnement de l'association. Sans eux, pas de club, pas de lien.

Pour finir, si vous souhaitez de plus amples renseignements concernant une inscription, ou pour rejoindre l'équipe des bénévoles, une commission, ou encore le bureau directeur, vous pourrez trouver toutes les informations nécessaires sur notre site <https://maybeleger.fr> et via les différents réseaux sociaux sur lesquels vous pourrez nous trouver.

En conclusion, c'est avec plaisir que nous vous verrons autour et sur les terrains pour partager de bons moments de détente.



RESPECT – PLAISIR – ENGAGEMENT
Les co-présidents, William CHARLOS et Richard BACONNAIS
et tous les membres du bureau du MayBeLeger Fc

Commission Vie associative / Communication



ESSL Basket



C'est reparti pour une nouvelle saison à l'ESSL Basket !

Le club vit bien, nous sommes actuellement 120 licenciés.

Tout commence par les 3 ans le samedi matin avec notre label micro basket, cela permet aux enfants de pratiquer une activité sportive dès le plus jeune âge.

Nous avons dû dire au revoir à Emma qui n'est plus salariée chez nous car elle part pour une reconversion professionnelle, nous la remercions pour tout ce qu'elle a donné au club mais nous la retrouvons quand même avec les seniors garçons en tant que coach.

Enzo qui était en apprentissage reprend le flambeau tout en continuant ses études et en passant un BP APT en parallèle.

Nous avons au niveau du mini basket 4 équipes de U9 à U11 filles et garçons. Puis nous continuons avec les U13, U15 et U18 seulement masculins. Nous n'avons malheureusement pas de section féminine dans ces catégories, mais nous ne perdons pas espoir !

Du côté de nos seniors, Bryan Yanikian continue son travail avec les seniors filles qui évolueront en DF2, Romain Gourdon sera en charge des entraînements seniors masculins PRM et DM4.

Le but pour les équipes seniors étant de se maintenir et pourquoi pas d'aller chercher une petite coupe de l'Anjou ou un challenge.

Nous avons aussi une section basket santé et une section loisirs filles.

Bonne saison à tous et à bientôt sur les terrains.



Equipe SG1



Equipe U9G-2



Equipe U13G

Commission Vie associative / Communication



Europ Raid



Cet été, trois amis originaires de Saint-Léger-sous-Cholet, Aubin Gourdon, Lucas Saudeau et Paul Vitet, se sont lancés dans une aventure humaine et solidaire hors du commun : l'Europ'Raid 2025, un tour d'Europe de 10 000 kilomètres à bord d'une Peugeot 205, réalisé en seulement trois semaines.

Soutenus en partie par la mairie de Saint-Léger-sous-Cholet, les trois coéquipiers ont pris la route en août dernier pour traverser une vingtaine de pays européens, à la découverte de cultures, de paysages et de rencontres inoubliables.

Mais l'Europ'Raid n'est pas qu'un simple road-trip : c'est avant tout un projet solidaire et culturel. Chaque équipe a pour mission d'acheminer plusieurs dizaines de kilos de fournitures scolaires dans des écoles défavorisées d'Europe de l'Est. Pour Aubin, Lucas et Paul, la destination était la Bulgarie, où ils ont eu la chance de remettre directement le matériel à des enfants et enseignants locaux, un moment fort en émotions, empreint de partage et de gratitude.



L'aventure n'a pas été de tout repos : pannes mécaniques, nuits courtes et imprévus ont rythmé leur parcours. Mais la solidarité, l'entraide entre équipages et la beauté des paysages traversés leur ont permis d'aller jusqu'au bout de ce défi fou.



Au terme de trois semaines de route, nos trois aventuriers sont revenus à Saint-Léger-sous-Cholet, des souvenirs plein la tête et fiers d'avoir porté haut les couleurs de leur commune à travers l'Europe.

« Ce voyage restera gravé dans nos mémoires. Il nous a appris la débrouille, la solidarité et l'ouverture aux autres. Merci à la mairie pour son soutien, sans lequel cette aventure n'aurait pas été possible. »

Le « B » de la cheminée - 2^{ème} partie et fin

5 Sept. 1863

Napoléon, par la grâce de dieu et la volonté nationale, empereur des Français, à tous présents et à venir, Salut.

Devant maître Paul Emile Jourdran, notaire au May, a comparu Louis Goureau, propriétaire, demeurant à Saint Léger, commune du May, lequel par ces présentes a vendu... à Mr Joseph Barrault, fabricant et à dame Joséphine Humeau sa femme qu'il autorise et à Mademoiselle Jeanne Barrault, majeure, marchande épicière, demeurant tous à Saint Léger commune du May, à ce présents et acceptant :

Désignation : un pré nommé LA CHAINTRE DE LA CROIX, situé près du bourg de Saint Léger, contenant environ vingt ares, joignant au nord le sieur Desouche, au levant et au midi Mr Barrault et au couchant la route de Cholet au May.

Origine du pré : Mr Goureau le tenait de Mr Tessier⁽²⁾ du Motay, demeurant à Paris le 4 Décembre 1848, transmis aux hypothèques de Cholet le 4 Février 1849... laquelle acquisition au prix de 380 francs que Mr Goureau a payé.

Ce pré faisait autrefois partie de LA METAIRIE DE LA CROIX et Mr Tessier du Motay en était devenu propriétaire pour l'avoir recueilli dans la succession de Mr Marie Cyprien Tessier et de dame Victoire Virginie Tharreau ses père et mère.⁽²⁾

Cette métairie faisait partie du second lot du partage fait entre lui et Mr Anatole Stéphane Gonzalve Tessier son frère contenu dans l'acte de liquidation et partage les 10 et 20 Novembre 1846 en vertu d'un jugement du tribunal de Beaupréau du 12 Juin 1844.

Le second lot de ce partage est échu à Mr Tessier du Motay par l'effet du tirage au sort entre lui et son frère le 16 Mars 1847.

(1) A l'époque de la construction, il fallait sans doute une entreprise de maçonnerie importante pour édifier un bâtiment de cette taille.

Quelques recherches m'ont permis de savoir que plusieurs maçons ont œuvré à Saint Léger et dans la région, tous nommés Charles Boutré, dans ce qui devait être une entreprise familiale, aidés par des compagnons.

Le plus ancien : Charles Boutré, maçon, (fils de Charles Boutré et de Perrine Chupin) est décédé le 11 Septembre 1825, âgé de 45 ans, dans sa maison au bourg de Saint Léger. Il n'a pas participé à cette construction.

Son fils **Charles Boutré**, né le 2 Octobre 1816, également maçon, a épousé Eugénie Léger le 2 Juillet 1838.

Son petit fils **Charles Boutré**, né le 12 Février 1841, lui aussi maçon, a épousé Jeanne Brunet le 15 Février 1863. Jeanne Brunet, née à Saint Léger du May le 10 Février 1840 était la fille de Jean-Baptiste Brunet, qui est dit charron lors de sa naissance et charpentier à Saint Léger lors du mariage de Jeanne en 1863. Est-ce Jean-Baptiste Brunet qui a posé la charpente ? on aurait ainsi travaillé en famille...

Ces deux derniers ont sans doute participé à la construction. La maçonnerie était dans la tradition de la famille qui ne devait pas manquer d'ouvrage. Ont également pu y participer deux ouvriers maçons, Auguste et Elie Gourbelière, et Michel Loger, maçon, époux de Eugénie Boutré ainsi que son frère René Loger, également maçon.

(2) Voir mon article : « La métairie de la Croix » dans l'Histoire de la commune, sur le site. J'y relate les évènements tragiques survenus dans les familles Tessier – Thareau et Réveillière. La famille Tessier, originaire des **Rosiers** sur Loire, avait, avant la révolution le monopole de la Poste aux chevaux d'Angers à Saumur par la levée de la Loire.

Y.M. Mars 2025

Calendrier des pompiers

Mesdames, Messieurs,

La fin d'année approche et les Sapeurs-Pompiers de Cholet vont débuter leur traditionnelle « tournée de calendriers ».



Chaque année, c'est avec plaisir que nous vous proposons notre calendrier. Du 1^{er} octobre au 31 décembre vous allez recevoir une visite amicale des sapeurs-pompiers de Cholet (sans leurs camions !) Si vous n'avez pas cette chance, vous pourrez vous en procurer directement à la caserne.

Ils viendront en journée ou le soir, très souvent seuls, vous proposer le calendrier 2026 dont voici en exclusivité la couverture.

Cela permet d'éviter de donner la possibilité à des gens mal intentionnés de vous proposer un autre calendrier. Et pour plus de sécurité, nous sommes tous porteur d'une carte professionnelle. Vous pouvez nous demander de vous la présenter.

Brunéa Coiffure : Nouvelle histoire, mêmes valeurs

Brunéa
COIFFURE

Après 7 années aux côtés de Corinne au salon Univ'hair, j'ai repris le flambeau en juillet dernier en ouvrant le Salon Brunéa à Saint-Léger-sous-Cholet.

Depuis, Élise m'a rejoint dans cette belle aventure. Ensemble, nous partageons la même passion et la même envie : une beauté éthique, respectueuse de vos cheveux et de l'environnement.

Le salon travaille avec les produits écoresponsables Davines et est partenaire du réseau Capillum, première filière de recyclage de cheveux en France.

Un grand merci à celles et ceux qui nous font déjà confiance, et bienvenue à tous ceux qui souhaitent découvrir notre univers.

Élise à gauche et Carla à droite



Salon Brunéa
8 rue de la Vendée
49280 SAINT-LEGER-SOUS-CHOLET
Tél : 02 41 56 03 32

<https://www.planity.com/salon-brunea-49280-saint-leger-sous-cholet>

Informations Diverses



Dates des élections municipales 2026

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2026 pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2026 pour le second tour.

Comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être effectuées, au choix :

- ▶ Par internet, rendez-vous sur le site du : service-public.gouv.fr
- ▶ **À savoir,** vous pouvez retrouver le lien d'accès sur le site de la commune (<https://www.saintlegersouscholet.fr>), rubrique : démarches administratives ou
- ▶ En vous présentant à la Mairie muni(e) d'une pièce d'identité à jour et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Attention : Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 6 février 2026.

Comment vérifier son inscription ?

Grâce au téléservice « Interroger sa situation électorale », vous pouvez vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit(e).

- ▶ Rendez-vous sur le site du : service-public.gouv.fr
- ▶ **À savoir,** vous pouvez retrouver le lien d'accès sur le site de la commune (<https://www.saintlegersouscholet.fr>), rubrique : démarches administratives

Recensement de la population

Le prochain recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.

Afin de réaliser la collecte auprès des habitants, la commune a recruté 5 agents recenseurs.



Francis
CHOMIENNE



Catherine
FLECHEAU



Daniel
GIET



Monique
GIET



Christine
RAFFLEGAU



Comment ça marche ?

Les agents recenseurs effectueront une tournée de reconnaissance du 8 au 14 janvier 2026 afin de déposer une lettre d'information dans votre boîte à lettres.

Ensuite, ils vous remettront à partir du 15 janvier une enveloppe personnalisée (logos mairie + INSEE) toujours dans votre boîte à lettres. Elle comportera la notice sur laquelle figureront vos identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Ainsi, vous pourrez répondre au questionnaire sur internet.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, un ordinateur sera mis à disposition dans le hall de la Mairie aux horaires d'ouverture. Si besoin, une aide pourra vous être apportée pour effectuer la démarche en ligne.

En dernier recours, les agents recenseurs pourront vous distribuer en format papier, une feuille de logement et des bulletins individuels, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

Pour comprendre le recensement de la population vous pouvez vous connecter sur le site www.le-recensement-et-moi.fr